

Photographie
à coller

FORMATION DIPLÔME D'INSTRUCTEUR FEDERAL

Fiche de candidature

ECOLE DEPARTEMENTALE DE FORMATION

Ligue : Grand est

Département de : Moselle

Responsable de la formation DIF : Aurélien Targa

Date(s) de la formation : 18 et 25 janvier, 22 février, 15 mars et évaluation le 12 avril 2025

Horaire : 9h à 12h30 Dojo et de 13h30 à 17h salle de cours

Lieu de la formation : Palais des Sports rue Henri Hoffmann 57300 Hagondange

Date d'inscription : jusqu'au 23 décembre 2024

Etat Civil

Nom de naissance : Nom d'usage :

Sexe : M F

Prénom :

Date de naissance : / / Pays de naissance :

Adresse permanente :

Code Postal : Ville :

Tél. : Portable :

E-mail : @

Situation

Numéro de licence : Numéro d'affiliation du club :

Discipline : Grade :

Responsabilités associatives et/ou fédérales :

.....

Mode de règlement

Coût de la formation : 250 € (150€ pour les titulaires du DAF)

Par Chèque (à l'ordre du Comité de Moselle de Karaté)

Par Virement bancaire : IBAN FR76 1027 8050 1100 0210 1590 144 BIC : CMCIFR2A

Pièces obligatoires à joindre avec ce dossier

- 1 copie de la carte nationale d'identité (recto et verso) - être âgé au moins de 18 ans
- 1 copie du diplôme de grade du 1er dan minimum
- 1 copie de la licence fédérale de l'année en cours
- 1 copie du PSC1 ou diplôme de secourisme équivalent en cours de validité

Demande d'admission

Je soussigné(e)certifie l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier et demande au jury d'admission d'examiner ma candidature à l'entrée en formation au Diplôme d'Instructeur Fédéral.

Fait à :, le :Signature :

Le dossier de candidature dûment complété doit être accompagné obligatoirement de toutes les pièces à joindre.

Il devra être envoyé à l'adresse suivante :

Comité Départemental de la Moselle de Karaté
1 rue Albert Boulanger
57640 Sainte-Barbe

Jusqu'au 23 décembre 2024